

FORMATION À LA MÉDIATION D'ENTREPRISE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET PÉDAGOGIQUES

1/ OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Aider tout décisionnaire et/ou cadre à travailler à une cohésion humanisée des équipes.
- Permettre la compréhension du mécanisme du conflit pour mieux y faire face et apporter un champ des possibles.
- Permettre la construction de solutions les plus adaptées par la connaissance des MARL (ou MARC ou MARD).
- Favoriser l'anticipation et la résolution des situations conflictuelles : Prévention + Détection + Résolution.
- Savoir authentifier si la situation nécessite l'intervention d'un tiers extérieur.
- Accompagner les personnes en difficulté dans l'entreprise.

Apprendre une posture spécifique de médiateur professionnel pour permettre aux personnes elles-mêmes, à l'entreprise, d'identifier les conflits et de savoir les gérer efficacement.

2/ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apprendre des techniques spécifiques au domaine de l'entreprise.
- Créer une grille de lecture des conflits inhérents à l'entreprise.
- Appréhender des cas concrets par des jeux de rôles et des mises en situation.
- Avoir une base de données juridiques indispensables pour accompagner l'entreprise.
- Apprendre la gestion des conflits dans l'exercice d'une vie professionnelle.
- Savoir différencier et accompagner des litiges en intra-entreprises, en inter-entreprises et connaître les bases juridiques de la législation du travail.

Acquérir une connaissance juridique et une maîtrise des techniques spécifiques pour pouvoir accompagner les litiges et différends au sein de l'entreprise ou entre entreprises.

